Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Commune de Ors
Monsieur le Maire
place du Maréchal des logis
Source
59360 Ors
mairie.ors@wanadoo.fr

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 24 juin 2025

Objet : Avis de l'autorité environnementale sur la révision du plan local d'urbanisme sur la commune de Ors (59)
N° d'enregistrement Garance :2025-8766

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le plan cité en objet.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint cet avis.
En application de l'article R.104-39 du code de l'urbanisme, vous voudrez bien transmettre à la MRAE le plan adopté ainsi que les indications relatives à la manière dont il a été tenu compte du présent avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
de la mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-France,



Philippe Gratadour

Copies : Préfecture du Nord
DREAL Hauts-de-France